Trente-septième Année — N° 63 UN NUMÉRO : 15 CENTIMES JEUDI 3 MARS 1892

JOURNAL DE ROUBAIX

Abonnements : Roubaix-Tourcoing, Trois mois, 13 fr. 50. — Six mois, 26 fr. — Un an 50 francs. — Nord, Pas-de-Calais, Somme, Aisne : Trois mois, 15 francs. — Les autres départements et l'Etranger, les frais de poste en sus.
Le prix des abonnements est payable d'avance. Tout abonnement continue jusqu'a reception d'avis contraire.

BUREAUX : A ROUBAIX, RUE NEUVE, 17. — A TOURCOING, RUE DES POUTRAINS, 42
Directeur ***ALFRED REBOUX***
AGENCE SPÉCIALE A PARIS Rue Notre Dame-des-Victoires,

ABONNEMENTS ET ANNONCES : Rue Neuve, 17, à Roubaix. — A Lille, rue du Curé-Saint-Etienne 9 *bis*. — A Paris, chez MM. HAVAS, LAFFITE et Cᵉ place de la Bourse. et rue Notre-Dame-des-Victoires, 28. — à Bruxelles, à l'*Office de Publicité*.

ROUBAIX, LE 2 MARS 1892

L'INTERPELLATION

C'est sur la question religieuse qu'est tombé le ministère Freycinet, c'est sur la question religieuse que va se livrer jeudi la première bataille contre le cabinet Loubet. Nous lui souhaitons de franchir plus heureusement que son devancier ce cap de tempêtes. M. Pelletan, au nom de l'Extrême-Gauche, s'apprête à déchaîner contre lui les orages. Le député des Bouches-du-Rhône déposera, ce jour-là, une interpellation sur les rapports qui existent entre le gouvernement et le Saint-Siége, et l'on voit d'ici tout ce qu'elle contiendra d'accusations violentes sur la prétendue alliance de la République avec le Pape. On ne veut pas donner au nouveau ministère le temps de respirer. Il faudra qu'il s'explique sans délai et sans réserve. Oui ou non veut-il l'entente avec Léon XIII, ou la séparation de l'Eglise et de l'Etat? Sa politique est-elle cléricale ou anticléricale? M. Pelletan veut le mettre au pied du mur. Pas d'équivoque, pas d'échappatoire, sinon la guerre.

On dit que la Déclaration qui doit être lue aux Chambres par le président du conseil abordera ce point capital, pour prévenir, s'il est possible, l'interpellation et lui enlever sa gravité. Nous doutons fort qu'elle puisse satisfaire les exigences radicales et révolutionnaires, ni qu'en revanche elle calme les préoccupations des amis de la paix religieuse. On prévoit généralement que le gouvernement affirmera, nettement, une politique strictement concordataire.

Le Concordat est un pacte obligatoire que nul ne peut violer tant qu'il existe. L'Extrême-Gauche le sait bien et c'est pour cela qu'elle ne cesse d'en réclamer la dénonciation ; mais, comme elle sait que la chose est actuellement impossible, c'est au point de vue des rapports journaliers de l'Etat et de l'Eglise qu'elle soulève le débat. Ce qu'elle veut, c'est que l'on rende la vie insupportable au clergé et aux associations religieuses par une foule de vexations, de restrictions et au besoin de persécutions qui préparent peu à peu le divorce futur. Ce qu'elle exige, c'est que l'on édicte des lois oppressives et répressives qui dépouillent tour à tour les représentants de la religion, à tous les degrés, de leurs droits et de leurs prérogatives.

Pour eux, la vraie guerre religieuse est moins l'abrogation du Concordat, que la guerilla perpétuelle contre tous les intérêts du clergé et des congrégations qui sont ses auxiliaires. Ils ont pu craindre qu'en fait un système plus pacifique, plus tolérant, plus modéré, ne succédât à la politique violente des décrets ; ils ont vu qu'un rapprochement était sur le point de s'opérer entre l'Etat et l'Eglise, et qu'une détente favorable se produisait de façon à désarmer les passions hostiles. C'est là ce qu'ils veulent empêcher à tout prix, et c'est là, en effet, qu'est la question essentielle.

A la place du gouvernement, nous n'hésiterions pas à l'aborder et à la résoudre. Bien souvent elle s'est posée, et jamais l'Extrême-Gauche n'a pu y remporter le moindre succès. Il n'y a, à la Chambre, dans les rangs républicains eux-mêmes, qu'une minorité infime et impuissante pour continuer la lutte religieuse. La majorité veut incontestablement la paix confessionnelle et le respect de la liberté religieuse. Elle l'a montré dans cette dernière crise elle-même, en repoussant l'urgence sur le projet de loi des associations. Si le gouvernement affirmait hautement, non seulement qu'il entend maintenir le concordat, mais qu'il veut pratiquer sincèrement la politique d'apaisement, il serait sûr d'une majorité considérable.

Mais nous n'espérons pas qu'il ait le courage de dissiper sur ce point toutes les équivoques, et nous craignons fort qu'au lieu de prendre hardiment parti, il ne veuille encore ménager, comme on dit, la chèvre et le chou. C'est même ce qui ne nous laisse pas sans quelque préoccupation sur la séance de jeudi. S'il reste trop dans la pénombre, il risque cette fois encore de voir la Droite et l'Extrême-Gauche, également mécontentes, nouer tout d'un coup une de ces coalitions contre nature qui déterminent les crises gouvernementales. Malheureusement les conditions dans lesquelles il est né ne lui permettent guère de s'affirmer trop énergiquement. Il faudrait de la résolution, il fera de la diplomatie. Ce n'est pas le meilleur moyen d'avoir raison de ses ennemis !

MANIFESTATIONS SOCIALISTES

Un journal républicain, la *France*, s'impatiente de voir tant d'hommes politiques agiter le « péril clérical » qui n'existe pas, afin de détourner l'attention populaire de la vraie question qui est la question sociale.

Voici son article :

« Au milieu des préoccupations et des discussions religieuses, on a complètement oublié la question sociale. Oubli, paraît-il, volontaire, puisque ce qu'on appelle le « péril clérical » a été créé comme diversion au problème ouvrier. L'aveu en a été fait par maint député radical dont la profession de foi était teintée de socialisme de bon aloi.

» Si ce mouvement trompeur se poursuivait, il constituerait un jour la faute la plus grave et la plus lourde de la République. Les créateurs de ce péril factice auront peut être la sagesse de renoncer à leur mauvaise idée et la prudence de s'inquiéter de la question sociale, beaucoup plus importante et intéressante que la doctrine des rapports du pouvoir civil et de l'élément religieux.

» Rechercher une solution parfaite de cet éternel problème, faire vivre en harmonie complète le gouvernement et l'église, cela a été, jusqu'ici, user inutilement son temps et briser son intelligence contre la pierre philosophale de la politique.

» Deux questions sont actuellement posées devant l'opinion publique : la question religieuse et la question sociale.

» On ne peut méconnaître l'importance de cette dernière. M. Clémenceau lui-même, qui veut étrangler le « cléricalisme » comme un lapin, a reconnu, dans un de ses plus beaux discours, la nécessité de faire quelque chose pour le « quatrième Etat ». Pour être d'une logique parfaite avec lui-même, que propose-t-il? Il demande aux ouvriers, dont il fut naguère l'élu sympathique, de les réunir sous son panache et, armés d'un bâton, de cogner ferme sur les curés.

» Les travailleurs n'entendent pas ce langage. Quel profit trouveront-ils à cette guerre religieuse? Voudrait-on faire luire à leurs yeux je ne sais quels mirages de fausses restitutions ? Non, certainement. Mais une croisade contre les infidèles de l'athéisme obligatoire leur procurera-t-elle du travail et du pain ? Augmentera-t-elle les salaires et inaugurera-t-elle l'équité dans les rapports du capital et du travail ?

» Rien de tout cela n'est en jeu. Au contraire, les ouvriers seraient comme toujours les premières victimes de leur générosité. La première répercussion des troubles sociaux se fait sentir à l'atelier et à l'usine. Les luttes religieuses amèneraient des chômages forcés, qui donneraient aux soldats de l'anticléricalisme le temps de recharger leurs armes.

» Mais les travailleurs n'écouteront pas ces folles paroles. Avant tout, ils exigeront de la République le paiement du billet souscrit il y a vingt ans et perpétuellement renouvelé. Cette fois, l'échéance est irrémissible. Il faut choisir entre deux éventualités : le protêt ou l'argent.

» La nécessité de s'inquiéter des problèmes ouvriers n'est pas démontrée par de brutales manifestations, comme celle d'hier, dont la dynamite fait les frais. Ces « accidents » sont sans autre importance. Il ne s'agit, sans doute, que d'un anarchiste facétieux qui a voulu effrayer quelques timides en brisant un joli lot de vitres. Peut-être aussi l'infernale boîte à sardines est-elle l'œuvre d'un vitrier désireux d'écouler un stock de marchandises.

» Les manifestations isolées ne prouvent jamais grand-chose. Mais voyez, par contre, ce qui se passe le 1er mai depuis deux ans; l'importance que prennent les syndicats ouvriers, les grèves qui s'organisent et triomphent pacifiquement par la seule force de leur droit. Voilà où est le véritable mouvement, voilà ce qui doit intéresser la République et les républicains.

« Pendant qu'ils dressent contre les églises des batteries chimériques, que font les « cléricaux ? » Sur les indications du Vatican, ils se passionnent pour la question sociale. De tous les côtés, ils commentent l'encyclique *Rerum novarum*. Quittant la chaire, ils descendent dans les clubs populaires et parlent des droits des ouvriers. Et ce sont de véritables socialistes, prêchant, du haut de la tribune laïque des doctrines que ne désavoueraient pas les « professionnels. »

» Les évêques et les archevêques évangélisent les masses par la voie des mandements. C'est ainsi que M. Thomas, archevêque de Rouen, parle de la « réforme sociale, nécessaire et inévitable ». Et il ajoute : « Il faut aider les classes laborieuses à réaliser ce qu'il y a de vrai et de légitime dans leurs revendications... mais il est temps de sortir des vagues théories, des controverses stériles et de mettre la main à l'œuvre ».

» Langage catégorique que nous serions heureux de pouvoir applaudir dans la bouche d'un républicain. Beaucoup ignorent la « sourde irritation qui gagne de proche les classes populaires » et se figurent détourner le danger en créant le jeu anticlérical. Ce n'est pas un hochet ; c'est du travail et du pain que demande le peuple.

» La République jusqu'ici n'a tenu que bien peu des promesses solennellement faites. La République de 1789 a proclamé l'égalité des droits et supprimé le servage ; celle de 1848 a établi le suffrage universel et elle obéit au mouvement démocratique. Mais celle de 1870, quelle « grande » satisfaction a-t-elle accordé aux ouvriers ? On n'a rien changé, rien réformé, rien amélioré de ce qui intéresse directement et moralement le quatrième état. La République entendrait-elle devenir conservatrice et verrions nous un singulier pivotement dans les partis, l'initiative du progrès passant de gauche à droite ?

» Cela est aussi impossible que d'arrêter le soleil. Mais il ne faut pas se dissimuler que le danger social est autrement grave et impérieux que le « péril clérical ». La République peut encore arrêter, diriger et suivre le torrent populaire. Qu'elle se dépêche cependant ! M. Maujan a dit un jour que la question sociale serait résolue pacifiquement et scientifiquement à la tribune nationale, mais non pas dans la rue et dans le sang des barricades. La Chambre applaudissait alors; qu'elle agisse maintenant. » HENRY GIRARD. »

UN ULTIMATUM

Sous ce titre, M. Henri Rochefort publie dans l'*Intransigeant* un article dont voici la conclusion :

« Une amnistie qui ne comprendrait pas Culine constituerait un acte d'injustice dont je rougirais de profiter.

» La situation est conséquemment bien nette. Je ne puis m'empêcher, en dehors de toute préoccupation politique, de féliciter le nouveau cabinet, dont j'ignore encore les tendances, d'avoir rejeté sans hésitation le malfaiteur Constans : mais, que j'aie ou non contribué à cet heureux résultat, je refuse toute grâce, et je n'accepterai d'amnistie que si elle s'étend à ceux dont l'opportunisme a fait ses otages.

» Incontestablement j'aimerais beaucoup mieux aller me réchauffer au soleil du rond-point des Champs-Elysées, que de claquer des dents à Londres, où il pleut à verse six jours sur huit; mais on peut faire le sacrifice d'un peu de brouillard en échange de la liberté d'un homme dont l'innocence est au moins aussi évidente que celle de Reynier ou de Borras.

» C'est à prendre ou à laisser. »

LA CONVERSION DU 4 1/2

Tout le monde sait que les dix ans pendant lesquels l'Etat s'est engagé à ne pas diminuer l'intérêt de 4 1|2 qu'il paye aux rentiers pour les deux grands emprunts contractés après la guerre, vont expirer le 16 août 1893. Le prochain budget va donc aborder cette grosse question de la conversion.

La conversion aura-t-elle lieu tout de suite ? Sera-t-elle ajournée ? Se fera-t-elle tout d'un trait de 4 1|2 en 3 0|0 ? Ce sont là des points sur lesquels on peut être divisé d'opinion, mais que le pays et les Chambres ne peuvent pas ne pas examiner en face.

Au fond, rien de si juste qu'une conversion. L'Etat a emprunté il doit rendre le capital ou servir l'intérêt, mais à moins d'engagements contraires (et nous avons vu que chez nous ces engagements vont expirer dans dix-huit mois), il peut toujours mettre ses créanciers dans l'alternative de recevoir leur capital ou bien de diminuer leurs prétentions en intérêts. Autrement dit, l'Etat peut toujours leur tenir ce langage : « Choisissez : ou bien je vais vous payer 100 francs en capital, ou bien, si vous aimez mieux que je ne vous les paye pas, je ne vous servirai plus que 4 fr. d'intérêt au lieu de 5 fr. »

C'est parfaitement loyal; c'est l'intérêt du Trésor et par conséquent des contribuables, et l'intérêt des contribuables, qui sont tout le monde, doit être préféré à l'intérêt des rentiers, qui ne sont que quelques-uns.

C'est avec les conversions progressives que l'Angleterre a diminué les charges de sa dette; c'est avec les conversions, si nous sommes financièrement sages, que nous pourront lutter contre l'augmentation indéfinie de nos charges et réparer les gaspillages des Ferry et des Freycinet.

Actuellement, sur les 3,251.524.074 francs de dépenses qui ont été votés pour le budget de 1892 et qui ne sont pas même suffisants pour tout payer, nous avons à prendre 1.287 millions pour des charges quelconques d'intérêts de rentes et de pensions. C'est effroyablement lourd.

Là-dessus, les emprunts de 1871 et 1873, convertis déjà par M. Tirard de 5 0|0 en 4 1|2 en 1883, absorbent 305.540.276 francs. Il faut donc que nous réduisions cette charge et nous allons précisément le pouvoir en 1893.

A l'heure qu'il est, le 4 1|2 0|0 vaut à peu près 104 fr. 50, et le 3 0|0 (ancien et perpétuel) vaut à peu près 96 fr.

Pour que le Trésor puisse menacer les porteurs de 4 1|2 de les rembourser, il faudra qu'il puisse disposer de 6 milliards 790 millions. Pour se procurer une telle somme il lui faudrait l'emprunter par exemple en 3 0|0 émis à 92 fr. (nous disons 92 fr. tandis que le 3 0|0 ancien en vaut 96, parce que tout emprunt nouveau est forcément émis à un prix très inférieur au cours des emprunts précédents déjà classés: sans cela, qui donc voudrait le souscrire?)

Or, 6 milliards 790 millions à toucher au moyen d'un emprunt à 3 0|0 émis à 92 fr., n'exigeraient pour les années suivantes qu'une somme de 221 millions d'intérêts.

Mais actuellement la rente 4 1|2, comme nous l'avons dit, exige 305 millions ; il y aurait donc par chaque année à venir une économie de 84 millions en chiffres ronds. C'est un beau denier.

Je sais bien que ceux qui ne sont pas familiers avec ces opérations colossales de trésorerie, craindront sans doute que l'Etat ne trouve pas d'un coup à emprunter une somme aussi forte, et qu'ils redouteront que par conséquent, faute de nouveaux prêteurs, l'Etat ne puisse pas rembourser les anciens.

Mais en fait, dans une conversion, les choses se passent tout autrement. Les personnes ne changent pas ou presque pas, et les nouveaux prêteurs sont les mêmes que les anciens.

Il suffit pour cela que les anciens, malgré leur ennui de voir diminuer leurs revenus, ne trouvent pas d'avantage à refuser la combinaison. Ce sont là des comparaisons qui ne peuvent se faire que dans les dernières semaines ou les derniers jours, selon les cours de la bourse à ce moment-là.

Aussi les conversions se font-elles avec d'autant plus de chances de succès que la situation du marché général est meilleure. Il faut les ajourner quand les valeurs baissent ; il faut les résoudre avec énergie et promptitude dès que l'état politique et financier les permet.

C'est ce que M. Goschen fit en Angleterre dans ces dernières années. Le 3 0|0 anglais avait dépassé le cours de 100 fr.: M. Goschen réduisit l'intérêt à 2 3|4 jusqu'en 1903, à 2 1|2 de 1903 à 1922. Le public anglais accepta alors : bien certainement, avec le trouble actuel des marchés de l'Angleterre et du monde, le public aujourd'hui refuserait et M. Goschen se garderait bien de proposer.

Voilà comment les bonnes politiques font les bonnes finances.

En France, nous avons fait de détestables finances pendant dix ans de suite; depuis quelques années nous en faisons d'un peu moins mauvaises: mais nous n'en ferons de vraiment bonnes que lorsque nous serons pleinement entrés dans les voies de la sagesse et de la modération.

Et puis ne gaspillons pas d'un coup toutes nos ressources.

Pourquoi du 4 1|2 0|0 tomber brusquement au 3 0|0 ? Chez nous le 3 0|0 ne sera jamais convertible en 2 1|2 ou 2 3|4, puisque même chez les Anglais cette transformation n'a été possible que par accident pour ainsi dire Il serait donc certainement plus sage en France de passer graduellement de 4 fr. 50 d'intérêt à 4 francs d'abord, puis à 3 fr. 50 ; et le total de ces économies progressives ne tarderait pas à être supérieur à celle que nous aurions pu réaliser plus tôt d'un seul coup.

Notre malheur, c'est que nos hommes d'Etat n'ont ni stabilité ni esprit de suite ; ils cherchent une gloriole qui passe comme une fumée, et ils se préoccupent peu d'un avenir dont ils savent très bien ne pas devoir récolter eux-mêmes les fruits.

UN RAPPORT DE M. DE LANESSAN

SUR LE TONKIN

Le *Journal officiel* publie sous la rubrique « Tonkin », un « rapport politique adressé au sous-secrétaire d'Etat des colonies par M. de Lanessan, gouverneur général de l'Indo-Chine », et daté du 22 janvier dernier. Dans ce document, le représentant de la République française dans nos domaines de l'Extrême-Orient, montre un plus juste sentiment des difficultés de cette entreprise coloniale, que dans les propos optimistes avec lesquels il a clos certains banquets retentissants et donné la tranquillité pour assurée à jamais dans ces régions lointaines.

M. de Lanessan critique impitoyablement les procédés employés par ses devanciers pour affermir la paix et faire respecter notre prise de possession.

« Le système suivi jusqu'à ce jour, dit le gouverneur général, a été celui des grosses colonnes temporaires. Voici en quoi il consistait : Dans les régions militaires, même alors que les effectifs étaient beaucoup plus forts qu'aujourd'hui, les troupes restaient inactives pendant la plus grande partie de l'année. Ainsi s'écoulaient onze mois de l'année. Lorsqu'arrivait le douzième, qui marque l'époque propice à l'activité des soldats européens, les choses changeaient totalement de face. Alors, dans chacune des régions militaires, une colonne s'organisait tout à coup.

» D'énormes levées de coolies étaient faites, presque toujours par la force. Aussi, lorsque la colonne se mettait en marche, elle ne trouvait aucun ennemi pour l'affronter. Elle allait à l'aventure, lourde, lente, traînant bagages et coolies à travers des sentiers impraticables. Enfin, après avoir marché plus ou moins longtemps, non sans courage et toujours en subissant dans les embuscades des pertes cruelles, la colonne, fatiguée, se disloquait, et les hommes revenaient reprendre dans leurs postes leur inaction un instant secouée. Chacune de ces expériences infructueuses portait un coup de plus en plus grave à notre budget. Les populations, laissées pendant onze mois sans protection, protégées un instant pendant le douzième, puis rendues à leurs premiers maîtres pour onze autres mois, ne trouvaient à ce va-et-vient qu'un surcroît de souffrances. »

D'accord avec le général en chef, on a remplacé ce système par l'établissement méthodique de postes permanents. Or, c'est précisément ce qui a été fait à l'origine et ce à quoi on a renoncé pour une foule de bonnes raisons et plus spécialement à cause du danger que courent en cas de soulèvement général, ces groupes d'Européens égarés sur une vaste étendue de pays, ne pouvant pas se donner la main et offrant une proie facile aux grands rassemblements de pirates et d'insurgés. Pour commencer l'application de cette occupation générale, on a d'abord organisé une sorte de battue concentrique ayant pour objet de nettoyer préalablement le pays,

« Ce plan, continue M. de Lanessan, comprenait, par conséquent, trois périodes : une période de préparation et de blocus, sans précèdent dans les habitudes du passé; une période d'activité particulièrement énergique, qui eût autrefois constitué à elle seule tout le plan de campagne; enfin, une période de conservation des résultats acquis ».

La première période a été réalisée avec succès.

« Je tenais, ajoute le gouverneur général, à ce que les indigènes ne souffrissent plus de ces levées de coolies énormes et meurtrières qui ont trop souvent dépeuplé des provinces entières, et je me suis opposé, dès le début de ces mouvements, à ce que des levées fussent faites par la force. Nos troupes n'y auraient gagné un bien mince surcroit de confortable qu'au détriment de leur mobilité le lieutenant-colonel Terrillon a, d'ailleurs, été amené par la force des choses à se débarrasser au fur et à mesure des coolies volontaires qu'il trainait à sa suite et qui le retardaient.

» Une autre recommandation à laquelle j'ai attaché aussi la plus grande importance a été celle de ne brûler aucun village.

» La négligence de ces deux précautions essentielles a eu certainement dans le passé de fâcheuses conséquences. »

La seconde période n'a pas moins réussi, et le rapport le constate en ces termes :

« Les bandes se sont déplacées sans cesse devant nous mais elles se sont déplacées sans pouvoir sortir du cercle où nous les avons harcelées. De là résulte qu'elles ont été réduites à une misère extrême, mangeant des racines pour vivre, couchant à la pluie et au froid, sans repos, sans trêve, et désespérant de trouver une fin à cette existence intolérable, en voyant se prolonger sans défaillance notre action et notre établissement dans le pays. C'est là le véritable résultat de la campagne. Il est capital, puisqu'il se traduit en ce moment par la demande de soumission de Luu-Ky.

» Reste à mener à bien la troisième période du plan adopté, celle de la consolidation des résultats acquis. »

C'est bien le cas de rappeler ici le proverbe chinois suivant lequel, quand on a dix pas à faire, on n'en a fait que la moitié quand on en a fait huit. Il reste peu à faire, mais ce peu c'est le *finis coronat opus*.

LE 1er MAI

Paris, 1er mars. — Une réunion de délégués des groupes et syndicats ouvriers a eu lieu hier salle Léger, sur l'initiative de la commission d'organisation du 1er mai 1892. Une cinquantaine de délégués y assistaient. Par qui et comment sera organisé le 1er mai ? Telle était la question la plus importante de l'ordre du jour.

Un délégué du quatrième arrondissement présente une motion qui reçoit un accueil un peu gai : « La manifestation devant échouer, dit-il, parce qu'elle aura lieu un dimanche, je demande qu'on la renvoie au lendemain. »

Quant au secrétariat national du travail, son délégué à la réunion annonce qu'il ne prendra de décision touchant le 1er mai que dans une quinzaine de jours.

Cette communication entendue, l'Assemblée décide de continuer à la commission d'organisation de l'an dernier, son mandat jusqu'à la convocation de la réunion générale de tous les groupes ouvriers corporatifs, chargés d'élaborer le programme de la manifestation de 1892.

Cette réunion aura lieu lundi prochain.

L'*Eclair* a interviewé certaines personnalités socialistes au sujet du 1er mai, auquel la coïncidence des élections municipales paraît devoir donner cette année une importance toute particulière.

Voici les principaux extraits des réponses que notre confrère a recueillies :

M. Ferroul : Si tout se passe comme nous avons lieu de le prévoir, la manifestation sera grandiose, plus encore en province et dans les villes manufacturières qu'à Paris même.

M. Duc-Quercy : Je voudrais que l'on fît cette année de Fourmies le centre de la manifestation du 1er mai ; c'est une propposition que je compte développer au moment voulu. Il serait bon d'envoyer à Fourmies une délégation pacifique pour remercier la population si horriblement éprouvée du progrès qu'a fait ce pays la cause socialiste.

» Je pense que s'il n'y a pas de provocations, le triste anniversaire se passera sans incidents graves et que la revanche de l'élément socialiste en cette localité sera la chute de la municipalité bourgeoise qui a tant à se reprocher dans les évènements de l'année dernière.

M. Lavy estime que l'entente est absolue entre les diverses fractions socialistes et que nous visons à une réussite pacifique. La manifestation sera grandiose, en province surtout.

Enfin l'un des membres élus du parti socialiste a l'intention de demander à ses collègues conseillers municipaux ou députés, de signer avec lui un appel à l'armée conçu dans les termes suivants :

« Le devoir de nos frères soldats serait de tirer en l'air, si l'ordre était donné de faire usage de leurs armes contre le peuple. »

Une telle proposition rencontrera dans le parti socialiste des divergences d'opinion.

UN ANARCHISTE REPENTANT

Peut-être n'a-t-on pas assez remarqué un incident qui a marqué le dénouement tragique des évènements de Xérès, en Espagne.

On se souvient que récemment à la suite d'une émeute anarchique qui a ensanglanté cette ville quatre ouvriers révolutionnaires ont été condamnés à mort et exécutés.

Le correspondant espagnol du *Journal des Débats* — journal peu clérical comme chacun sait — a publié la lettre écrite par un de ces égarés à ses amis avant de monter à l'échafaud.

On ne saurait donner trop de notoriété à cette pièce que beaucoup de nos socialistes inconscients feraient bien de méditer. En voici le principal passage.

« J'ai professé, pour mon malheur, les théories de l'anarchie, après avoir été trompé par la presse anarchiste, laquelle, exploitant le manque d'instruction de l'ouvrier lui inculque des idées contraires à la justice et à la raison. Je désire que mon fils et que mes camarades ouvriers sachent que les journaux anarchistes nous trompent misérablement, en mettant les individus incrédules, dans la triste situation où je me trouve.

» Je suis persuadé que beaucoup de personnes qui nou

BOURSE DE PARIS DU 2 MARS 1892

Cours précéd.	VALEURS	Compt.	Terme	Cours d'ouv.	Cours de 2 h.	Cours de clôt
96 50	3 0/0	96 10	96 45	96 45	96 43	96 37
105 10	4 1/2 0/0	105 05	105 15	105 17	105 15	105 10
89 5	Italien	88 45	88 55	88 55	88 62	88 27
... .	Banq. de France	4385 ..	4420 ..	4395 ..	4390 ..	4390 .
190 .	B. d'Escompte	191 ..	190 ..	191 25	190 ..	187 50
640 ..	Banq. de Paris	620 ..	620 ..	620 ..	618 75	620 ..
1222 ..	Crédit Foncier	1220 ..	1215 ..	1215 ..	1212 75	1206 75
787 ..	Créd. Lyonnais	790 ..	783 ..	787 50	787 50	781 25
145 ..	Crédit Mobilier	...	... ..	... ..	.. ..	148 75
1460 ..	Lyon	....	.... ..	.... ..	1460 ..	1460 ..
.... .	Nord	1743 75	.... ..	.... ..	1745 ..	1745 ..
.. ..	Panama	19 25	. ..	.. ..	.. ..	20 ..
2715 ..	Suez	2715 ..	2700 ..	2700 ..	2703 75	2700 ..
1472 ..	Gaz	.... ..	... .	.... ..	1477 50	1480 .
615 ..	Autrichiens	610 ..	... ..	617 50	617 50	618 75
206 25	Lombards	... ..	... ..	... ..	206 25	205 ..
166 25	Nord Espagne	... .	... ..	165 ..	158 75	157 50
175 ..	Saragosse	176 25	... ..	... ..	171 25	168 75
... ..	Méridionaux	... ..	... ..	607 50	606 25	597 50
. ..	Métaux	. ..	. ..	. ..	. ..	. ..
481 62	Egypte	481 ..	481 87	481 87	481 87	482 50
.. ./.	Hongrois	.. .	92 1/8	93 1/4	92 1/4	92 1/4
19 30	Turc	.. .	. ..	19 17	19 17	19 22
543 50	Banq. Ottomane	... ..	... ..	540 .	538 75	538 75
60 15/16	Extérieure	... ..	... ..	59 7/8	60 ./.	60 ./.
431 25	Rio-Tinto	... ..	... ..	426 25	425 75	425 ..
140 ..	Tharsis	... ..	... ..	139 37	139 37	140 ..
28 1/4	Portugais	.. ..	.. ./.	28 1/2	28 3/8	28 ./.
93 ./.	Consolidés	... ..	... ..	.. ./	. /..	.. ./.
.. ./.	Russe 1880	... ..	... .	.. ./.	.. ./.	... ..
93 7/16	Russe consolidé	... ..	.. ..	93 1/2	93 1/2	93 11/16
75 15/16	Russe nouveau	... ..	... ..	76 1/8	76 1/2	76 1/8
... ..	Fonc. d'Autriche	... ..	... ..	... ..	... ..	... ..
501 25	Dynamite	... ..	... .	... .	... ..	500 ..
95 62	3 0/0 nouveau	.. ..	. ..	95 45	95 45	.. ..
145 31	Alpines	... ..	... ..	... ..	... ..	144 37
.. ..	Câbles	... ..	... ..	... ..	... ..	102 50
.. ..	Russe Orient	... ..	... .	... ..	... ..	... ..
... ..	Priorités	... ..	... ..	... ..	... ..	... ..
93 ..	Mobilier espag.	... ..	.. ..	... ..	... ..	91 05
... .	3 0/0 amortiss.	97 ..	. ..	... ..	... ..	... ..
... ..	C. d'Esc. nouv.	490 ..	... ..	... ..	... ..	... ..
... .	Générale	... ..	... ..	... ..	... ..	... ..
... ..	Est	. ..	... ..	... ..	... ..	... ..
... ..	Lyon (obligat.)	448 ..	... ..	... ..	... ..	... ..
...	Midi	....	... ..	... ..	... ..	... ..
... .	Nord (obligat.)	462 ..	... ..	... ..	... ..	... ..
... ..	Orléans	1525 ..	... ..	... ..	... ..	... ..
.. .	Ouest	448 ..	... ..	... ..	... ..	... ..
... .	Anglais	96 80	... ..	... ..	... ..	... ..
... .	Autriche or	96 ..	... ..	... ..	... ..	... ..
... .	Belge 3 0/0	102 25	... ..	... ..	... ..	... ..
... ..	Ville d'Amiens	116 50	... ..	... ..	... ..	... ..
... .	Lille 1860	114 .	... ..	... ..	... ..	... ..
... .	Lille 1863	181 25	... ..	... ..	... .	... ..
... .	Ville de Lyon	101 ..	... ..	... ..	... ..	... ..
... ..	V. de Roubaix	46 75	... ..	... ..	... ..	... ..
... ..	Fives-Lille (act)	495 ..	... ..	... ..	... ..	... ..
... ..	Téléphone	... ..	... ..	... ..	... ..	... ..
... .	Voitures 4 0/0	512 ..	... ..	... ..	... ..	... ..
... ..	Suez (obligat.)	623 ..	... ..	... ..	... ..	... ..
... ..	Cacérès	104 ..	... ..	... ..	... ..	... ..
.. ..	Asturies	282 ..	... ..	... ..	... ..	... ..
... ..	Foncières 1883	4 0 ..	... ..	... ..	... ..	... ..
... ..	Rente Foncière	155 ..	... ..	... ..	... ..	... ..
... ..	Cacérès (act.)	46 ..	... ..	... ..	... ..	... ..
... .	Est (oblig.)	444 75	... ..	... ..	... ..	... ..
... ..	Midi (oblig.)	449 ..	... ..	... ..	... ..	... ..
... ..	Béthune	... ..	... ..	... ..	... ..	... ..
... ..	Picardie	446 ..	... ..	... ..	... ..	... ..
... ..	Nord-Est	454 ..	... ..	... ..	... ..	... ..
... ..	Ouest (act.)	... ..	... ..	... ..	... ..	... ..
... ..	Orléans (oblig)	451 ..	... ..	... ..	... ..	... ..
... ..	Fives-Lille (obl.)	451 25	... ..	... ..	... ..	... ..

BOURSE DE LILLE DU 2 MARS 1892

par fil téléphonique spécial

VALEURS	COMPT.	COURS PRÉCED
Lille 1860, remboursable à 100 fr.	... ..	112 50
Lille 1863, remboursable à 100 fr.	. . .	138 75
Lille 1868, remboursable à 500 fr.	... ..	504 50
Lille 1877, remboursable à 500 fr.	... ..	517 ..
Lille 1884, obligations de 400 fr., 200 payés	... ..	417 50
Lille 1884, quart d'obligation	... .	102 ..
Lille 18.., remboursable à 400 fr.	... ..	389 ..
Lille 1890 remboursable à 500 fr.	... .	487 ..
Roubaix-Tourcoing, [illegible] à 50 fr. en 55 ans	.. .	48 75
Amiens, remboursable à 100 fr.	... .	115 ..
Département du Nord	.. ..	105 50
Tourcoing 1878	... ..	499 ..
Armentières 1886	... ..	499 ..
Douai [illegible]	.. ..	501 ..
Banq. du Nord [illegible] Verley Decroix et Cie	.... .	1220 ..
Caisse c. E. c. E. T. [illegible] et Cie (act. anc.)	... ..	75 ..
» » [illegible]	... ..	255 ..
Caisse Plater et Cie	... .	265 ..
Crédit du Nord [illegible] 500 fr., 125 payés	... ..	435 ..
Compt. comm. [illegible] et Cie, act. 1000 fr.	.. ...	1100 ..
Banque rég. du Nord [illegible] Roubaix act. 500 fr.	.... .	500 .
Comptoir d'Escompte [illegible] Roubaix	... ..	... .
Gaz Wazemmes [illegible] 500 fr.	... ..	561 25
Le Nord [illegible] 1.000 fr. 250 payés	... ..	2575 .
Union Génér. du Nord act. 500 fr. 125 p.	... .	435 ..
Soc. St-Sauv.-A[illegible] (anc. [illegible] Grassin) 500 fr.	.. ..	120 ..
Union Lilloise [illegible]	... ..	... ..
Cons. d'Anzin	... ..	... ..
Ciments français	.. ..	270 .
Tramways du Département du Nord (ex-c. 7)	... ..	49 .
Cie des Industries Textiles (A[illegible] et Cie)	... ..	555 .
» [illegible] 125 fr. payés	.... ..	.. ..
Chemins de fer économiques du Nord	... ..	161 25
Delgutte et Cie	... ..	500 ..
Caisse de liquidation Roubaix-Tourcoing	.. ..	... ..
Verreries d'Aniche	... ..	... .
Eaux de Dunkerque	... ..	505 ..
Biache-Saint-Vaast	.... ..	3 00 ..
Denain-Anzin	... ..	540 ..
Usines Villerupt	... ..	450 ..

CHARBONNAGES

ACTIONS		Cours complets
Aniche (Nord) le 12e	....	13700 ..
Anzin 100e de denier	....	4425 ..
Blanzy	....	1900 ..
Bruay (Pas-de-Calais)	....	11860 ..
Bully-Grenay le 6e	....	2975 ..
Campagnac	....	450 .
Carvin	....	1440 ..
Courrières (10e)	....	4115 ..
Crespin	....	250 ..
Douchy	....	4050 ..
Dourges	....	9950 ..
Drocourt (1re série)	....	3410 ..
» (2e série)	....	3410 ..
Escarpelle (Nord)	....	2605 ..
Epinac	....	400 ..
Ferfay (Société anonyme)	....	700 ..
Flèchinelle	....	175 ..
Lens	....	23500 ..
Liévin	....	8250 ..
Marles 30 0/0	....	15003 ..
Marles 70 0/0 part d'ingénieur	....	23500 ..
Meurchin	....	4800 ..
Ostricourt	....	860 ..
Sincey-le-Couvrey	....	15 ..
Thivencelles, Fresnes-Midi	....	75 ..
Vicoigne et Nœux	....	19120 ..

Cours de clôture au comptant du 2 Mars

Cours précédent	VALEURS	Cours du jour
96 40 ./.	3 0/0	95 40 ./.
95 40 ./.	3 0/0 1891	94 40 ./.
97 40 ./.	3 0/0 amortissable	97 30 ./.
105 .. ./.	4 1/2 0/0 1883	105 10 ./.

DERNIÈRE HEURE

(De nos correspondants particuliers et par FIL SPÉCIAL)

La déclaration ministérielle. — Les boulangistes

Paris, 2 mars. — Le président de la Chambre n'a encore reçu aucune demande d'interpellation pour la séance de demain; toutefois, il est à présumer que l'on ne perdra rien pour attendre et l'on considère toujours comme certain que la déclaration du nouveau Cabinet sera l'occasion d'un gros débat.

Un certain nombre de députés boulangistes se sont réunis aujourd'hui dans les bureaux afin d'arrêter l'attitude à suivre vis-à-vis du nouveau cabinet dont M. Constans ne fait plus partie.

On assure, qu'obéissant à un mot d'ordre de l'*Intransigeant*, ils auraient décidé de le soutenir.

Le chef et le chef-adjoint de cabinet, au ministère de la Justice

Paris, 2 mars. — M. Camille Lyon, maître des requêtes au Conseil d'Etat, a été choisi par M. Ricard, le nouveau garde des sceaux, pour remplir les fonctions de directeur de cabinet au ministère de la justice et des cultes.

MM. Teissier et Chappal, au conseil d'Etat, sont nommés chefs-adjoints du cabinet.

Un grave incident à Madagascar

Marseille, 2 mars. — Le courrier d'Australie, arrivé ce matin, apporte les nouvelles suivantes de Madagascar :

« Un incident grave vient de se produire. Le gouverneur hova a signifié à M. Froger, gouverneur français de Diégo-Suarez, que ses sentinelles tireraient sur tous ceux qui passeraient par toute autre route que celle de l'Ontomara.

» Cette mesure vise spécialement les Français. »

L'affaire des détournements de fournitures militaires

Paris, 2 mars. — La note officieuse suivante est communiquée à la presse :

» Contrairement aux informations données par divers journaux, il est absolument inexact qu'un sous intendant militaire et un officier d'administration du magasin d'habillement et d'équipement de Paris aient été suspendus de leurs fonctions à la suite d'une enquête ouverte par l'administration de la guerre.

« L'enquête à laquelle il est fait allusion, et qui se poursuit, n'a révélé que des irrégularités commises dans les ateliers d'un entrepreneur. Aucun agent du personnel administratif militaire ne s'y trouve impliqué et les intérêts de l'Etat sont d'ailleurs complètement sauvegardés. »

Convocation des électeurs de Cambrai pour l'élection d'un conseiller d'arrondissement

Paris, 2 mars. — Les électeurs du canton de Cambrai-Est sont convoqués pour le 20 mars, à l'effet d'élire un représentant au conseil d'arrondissement.

La grève des mineurs en Angleterre

Londres, 2 mars. — La grève des mineurs de Durham mettra à pied environ sept mille ouvriers des ports, chantiers et hauts fourneaux, sans compter les chauffeurs, mécaniciens et le personnel des trains de charbon.

Nouveau voyage de l'Empereur d'Allemagne

Berlin, 2 mars. — L'empereur visitera, cet été, l'Islande en revenant de la Norwège.

La « Gazette de Cologne » poursuivie pour crime de lèse majesté

Cologne, 2 mars. — La *Gazette de Cologne* est poursuivie pour crime de lèse majesté.

Les grandes manœuvres

Paris, 2 mars. — A l'automne, la 27e division du 14e corps, dont le siège est à Grenoble et les régiments en garnison à Romans, Grenoble, Montélimar et Gap, opérera contre la 30e division, dont le chef-lieu est à Avignon. Ces opérations seront faites sous le commandement du général Mathelin, commandant le 15e corps, et seront effectuées sous la direction supérieure du général Berge, gouverneur de Lyon.

Suicides dans l'armée

On lit dans la *Petite République Française* :

« Il vient de se passer à Limoges un drame qui mérite d'attirer l'attention. Un soldat du 63e nommé Guilleron, âgé de 23 ans, s'est tiré un coup de fusil dans la région du cœur. Il est mort quelques heures après. On cherchait en vain quelles avaient pu être les causes de ce suicide. Les renseignements qui nous parviennent à ce sujet ne manquent pas de gravité.

» Le malheureux Guilleron était, parait il, atteint d'une fâcheuse infirmité. Il souffrait d'une incontinence d'urine. Cette maladie que n'ignoraient pas ses supérieurs aurait dû lui attirer leur bienveillance, ou tout au moins l'intervention des médecins. Au lieu de cela, il aurait eu à supporter les plaisanteries de ses camarades encouragés par leurs chefs qui ne craignaient pas d'infliger au pauvre malade les pires vexations. On l'abandonnait à la risée des hommes et on le fait même coucher sans lit ni matelas dans les préaux et les corridors de la caserne.

» Ces persécutions jointes à la tristesse que lui causait sa maladie auraient poussé Guilleron au suicide.

» Eh bien, nous sommes assez soucieux de la dignité de notre armée et du bien-être des hommes pour nous indigner de cette révélation. On a assez blâmé, et avec juste raison, les brutalités commises dans l'armée allemande pour qu'il faille à tout prix éviter que de pareils abus se produisent chez nous.

» Nous tenons ces faits d'une source autorisée. S'ils sont exacts, il importe qu'on sévisse et qu'on évite le retour de pareils scandales. En tout cas, une enquête sérieuse s'impose et nous l'attendons. »

Les séminaristes et l'armée

Paris, 2 mars. — Le dernier acte du défunt cabinet aura été un acte de suspicion envers le clergé : Le directeur des cultes vient en effet, par ordre du ministre, d'inviter les préfets à faire procéder à des appels nominaux dans les séminaires pour contrôler la liste des élèves ecclésiastiques qui, après avoir accompli une année de service, sont autorisés à continuer leurs études. Ces appels, faits par des fonctionnaires délégués à cet effet, auront lieu à des époques indéterminées et dont la date sera tenue secrète. Jusqu'à présent, un certificat des évêques, attestant la continuation des études, suffisait.

Le feu du ciel

Bourges, 2 mars. — Un incendie dont la cause est absolument extraordinaire a éclaté la nuit dernière au lieu dit la Grande-Métairie, commune de Plainpied, près Bourges, dans un domaine exploité par le fermier Calmin. Le feu a été mis par un bolide qui est tombé sur le toit d'une grange et l'a défoncé. Le météore a enflammé les fourrages, qui ont communiqué le feu au bâtiment. Un très grand nombre de témoins ont assisté à la chute du bolide et au début de l'incendie. Les pertes sont assez importantes.

Le drame de Cannes

Cannes, 2 mars. — M. Deacon a été de nouveau interrogé sur différents points de détail relatifs au drame du Splendid-Hôtel. Il est probable que M. Deacon sera mis en liberté sous caution aujourd'hui ou demain.

Un nouveau fourrage

Paris, 2 mars. — Un des membres les plus savants de la Société d'agriculture du Doubs, M. Mathey, d'Ornans, vient de faire connaître en France un nouveau fourrage destiné à enrichir nos prairies. Il s'agit du *lathyrus sylvestris*, que le professeur Wagner de Wareheinteck avait découvert dans les massifs des Karpathes.

Concurremment à ce professeur, notre compatriote a pu sélectionner et améliorer certaines variétés de cette plante, de façon à la faire passer de l'état sauvage à l'état cultivable. Le *lathyrus sylvestris* ou *gesse* des forêts est un fourrage de la famille de la luzerne, du trèfle, du sainfoin. Il convient admirablement à tous les animaux. Il a l'avantage de pousser sur n'importe quel terrain, même sur les terres sèches.

Son rendement à l'état sec est de 10.000 kilos en trois coupes. Enfin ses tiges atteignent parfois jusqu'à deux mètres de hauteur. Le *lathyrus sylvestris* se replante au moyen de plants racineux d'un an. L'analyse a démontré qu'il est près de deux fois plus nourrissant que la luzerne. Bref, notre agriculture a fait là une heureuse trouvaille, qui pourra donner aux prairies artificielles une plus-value de 100 à 150 fr. par hectare.

Les noces d'or du roi Christian. — Témoignages de reconnaissance

Copenhague, 2 mars. — Rarement un pays a offert le spectacle d'un pareil mouvement des populations occupées à célébrer une fête de famille de leur souverain comme en ce moment le Danemark. Toutes les classes, riches ou vivants de leur labeur, rivalisent pour témoigner leur affection aux vénérables souverains qui, dans deux mois, vont célébrer leurs noces d'or.

Dans un grand nombre de villes ou de districts, il a été organisé des collectes dont le produit est destiné à la fondation d'asiles ou d'autres établissements charitables. En beaucoup d'endroits, où la somme à recueillir avait été fixée d'avance, il a fallu clore la la collecte, le chiffre fixé ayant été dépassé. A Copenhague, il s'est formé un comité pour ériger un monument commémoratif, dont le piédestal montrera, en relief, les portraits de tous les membres de la famille royale.

Les grands propriétaires du pays se sont cotisés pour offrir aux souverains un magnifique surtout de table en argent massif d'une valeur de 100.000 fr. Je mentionnerai encore le présent de la corporation des artisans, qui offre un carosse de gala somptueusement décoré et garni.

LES MARCHÉS A TERME

BULLETIN DU JOUR

2 mars.

ROUBAIX-TOURCOING. — Tendance calme. On a enregistré 40,000 kilos comme suit :

Caisse de Liquidation de Roubaix-Tourcoing. — Buenos-Ayres, type 1. — Sur mars 5,000 kil. à 4.35 ; sur juin 15.000 kil. à 4.30 ; sur août 10.000 kil. à 4.42 1|2. Ensemble 30.000 kil.

Caisse de liquidation de Tourcoing type 1 : sur juin, 10,000 kil. à 4,40.

ANVERS. — La tendance du marché est à peine soutenue. Les prix sont inchangés.

On a traité en peignés allemands contrat B 15.000 kilos sur avril, 10.000 k. sur juillet.

5,000 kil. sur août, 30,000 kil. sur octobre, 25,000 kil. sur novembre et 5,000 kil. sur décembre. Ensemble 90,000 kil.

LEIPZIG. — Le marché est ferme. On a traité ce jour 10,000 kilos.